

17 février 2016

## PARTENARIAT

### L'Institut Curie et l'Institut Pasteur signent un accord de partenariat scientifique ambitieux

**Le Pr Christian Bréchof, Directeur général de l'Institut Pasteur et le Dr Geneviève Almouzni, Directeur du Centre de Recherche de l'Institut Curie, signeront le jeudi 18 février prochain une convention de partenariat pour une durée de 5 ans. L'objectif de cet accord est de renforcer les collaborations scientifiques entre les deux instituts, de mutualiser leurs moyens et d'intensifier leurs actions de formation. Cette cérémonie se déroulera en présence de Madame Rose-Marie Van Lerberghe, Présidente du Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur, et d'André Gauron, Vice-président de l'Institut Curie, représentant du Pr Thierry Philip, Président de l'Institut Curie.**

Forts d'une histoire scientifique commune de plus d'un siècle et de nombreuses complémentarités scientifiques, l'Institut Curie et l'Institut Pasteur ont déjà mené par le passé des partenariats dans le cadre de leurs missions de recherche et d'enseignement, et procèdent régulièrement à l'accueil de personnels respectifs.

Ils souhaitent aujourd'hui renforcer leurs liens par l'association de leurs compétences scientifiques et de leurs moyens technologiques de haut niveau dans des domaines de la biologie cellulaire, l'épigénétique et l'immunologie qui vont de la recherche fondamentale à la recherche clinique, en passant par la recherche translationnelle.

Ce partenariat portera en premier lieu sur les activités d'enseignement-formation et de diffusion des connaissances. Les deux instituts sont notamment convenus de mutualiser un certain nombre de cours génériques et de modules complémentaires (cours d'éthique, formations à l'entrepreneuriat, outils d'accompagnement des carrières).

La bioinformatique sera par ailleurs un des volets structurants de l'accord : celui-ci prévoit la création de formations communes portant sur le séquençage nouvelle génération et la biologie des systèmes.

Une attention particulière sera enfin portée aux moyens technologiques : des programmes incitatifs de financement de projets de recherche innovants, couplés à l'échange de savoir-faire et de technologies ainsi que le séjour prolongé de scientifiques dans les laboratoires de l'Institut Pasteur et de l'Institut Curie permettront l'émergence de projets de recherche interdisciplinaires communs.

Les deux instituts pourront ainsi renforcer l'accueil de chercheurs partenaires, lancer des appels à projets communs, valoriser conjointement leurs résultats, participer à la diffusion des savoirs et éventuellement créer des structures de recherche conjointes, fondées sur un projet scientifique spécifique.



*« Au nom de l'Institut Curie, nous nous félicitons du développement fort de cette collaboration qui existe de longue date entre l'Institut Curie et l'Institut Pasteur. Elle représente un intérêt stratégique majeur au service de la recherche d'excellence et de la santé humaine. Marie Curie se serait réjouie de cet accord entre nos instituts pour la science au service de l'humanité ».* **Pr Thierry Philip, Président de l'Institut Curie, et Dr Geneviève Almouzni, Directeur du Centre de Recherche**



*"Nous nous réjouissons du développement des collaborations entre l'Institut Curie et l'Institut Pasteur, grâce à ce partenariat stratégique sous le signe de la complémentarité, de l'excellence et de l'innovation. Nous formons le souhait que la synergie naturelle entre nos deux institutions se voit ainsi renforcée de manière durable, au bénéfice de la recherche scientifique et de la santé de tous ».* **Mme Rose-Marie Van Lerberghe, Présidente du Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur, et Pr Christian Bréchet, Directeur général**



### A propos de l'Institut Curie

L'Institut Curie, acteur de référence de la lutte contre le cancer, associe le premier centre de recherche français en cancérologie et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares et est référent dans la prise en charge des cancers du sein, des tumeurs pédiatriques et de celles de l'œil. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie rassemble 3 300 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement. Fondation privée reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et des legs, l'Institut Curie peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades.

Pour en savoir plus : [www.curie.fr](http://www.curie.fr)

### A propos de l'Institut Pasteur

Fondation privée reconnue d'utilité publique, créée en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est aujourd'hui un centre de recherche biomédicale de renommée internationale, au cœur d'un réseau regroupant 33 instituts présents sur les cinq continents. Pour mener sa mission dédiée à la prévention et à la lutte contre les maladies, en France et dans le monde, l'Institut Pasteur développe ses activités dans quatre domaines : recherche scientifique et médicale, santé publique et veille sanitaire, valorisation économique et transfert technologique.

Pour en savoir plus : [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)

### CONTACTS PRESSE

**Institut Curie** Catherine Goupillon-Senghor | 01 56 24 55 23 | 06 13 91 63 63 | [service.presse@curie.fr](mailto:service.presse@curie.fr)

**Institut Pasteur** Marion Doucet | 01 45 68 89 28 | [presse@pasteur.fr](mailto:presse@pasteur.fr)